

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-6925 rév. 5**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

EUROFINS ANALYSES DE L'AIR

N° SIREN : 844919993

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ENVIRONNEMENT / BATIMENT ET MATERIAUX – QUALITE DE L'AIR - MATRICES SOLIDES
ENVIRONMENT / BUILDING AND MATERIALS - AIR QUALITY - SOLID MATRICES

LIEUX DE TRAVAIL / AIR
WORKPLACES / AIR

réalisées par / *performed by :*

Eurofins Analyses de l'Air
5 RUE D OTTERSWillER
67700 SAVERNE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **28/04/2023**Date de fin de validité / *expiry date* : **31/12/2024**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement,
Pole manager - Chemistry Environment,

Stéphane BOIVIN

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-6925 Rév 4.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-6925 [Rév 4](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE
à l'attestation N° 1-6925 rév. 5

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

Eurofins Analyses de l'Air
5 RUE D OTTERSWILLER
67700 SAVERNE

Dans son unité :

- **Eurofins Analyses de l'Air**

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique : Eurofins Analyses de l'Air

L'accréditation porte sur :

- **Qualité de l'air – Emissions de sources fixes**

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Analyses physico-chimiques			
Qualité de l'air – Emissions de sources fixes			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Emissions de sources fixes	/	Exigences spécifiques aux mesurages des émissions des sources fixes Stratégie Mesurage Rapportage	NF X43-551
Emissions de sources fixes	Concentration en mercure total (Hg)	Minéralisation du filtre Traitement des solutions d'absorption et de rinçage Dosage par SFA	NF EN 13211 Méthode interne * R-SFA-WO25944
Emissions de sources fixes	Mercure	Minéralisation du filtre Dosage par ICP/MS	NF EN 13211 Méthode interne * R-MS-WO23256
Emission de sources fixes	Concentration en acide chlorhydrique (HCl)	Traitement de la solution d'absorption Dosage par chromatographie ionique Détection par conductimétrie	NF EN 1911
Emission de sources fixes	<u>Concentration en hydrocarbures aromatiques polycycliques et des goudrons</u> : Benzo(a)anthracène, benzo(a)pyrène, benzo(b)fluoranthène, benzo (g,h,i)pérylène, dibenzo(a,h)anthracène, indéno(1,2,3-cd)pyrène, benzo(k)fluoranthène, fluoranthène, naphthalène, acénaphène, fluorène, phénanthrène, anthracène, pyrène, chrysène, acénaphylène	Extraction du filtre, des condensats et des résines adsorbantes Concentration Dosage par GC-MS	NF X 43-329
Emission de sources fixes	Concentration en dioxyde de soufre (SO ₂)	Traitement de la solution d'absorption Dosage par chromatographie ionique Détection par conductimétrie	NF ISO 11632
Emissions de sources fixes	<u>Concentration en métaux lourds et d'autres éléments spécifiques</u> : Antimoine, arsenic, cadmium, chrome, cobalt, cuivre, plomb, manganèse, nickel, thallium, vanadium	Minéralisation du filtre, traitement des solutions d'absorption et de rinçage Dosage par ICP/MS	NF EN 14385
Emissions de sources fixes	Détermination de la teneur en fluorure gazeux	Dosage fluorure par électrode sélective dans la solution d'absorption	NF ISO 15713
Emissions de sources fixes	Détermination de la concentration massique de dioxyde de soufre	Traitement de la solution d'adsorption Dosage par chromatographie ionique Détection par conductimétrie	NF EN 14791
Emissions de sources fixes	Concentration en ammoniac (NH ₃)	Traitement de la solution d'absorption Dosage par chromatographie ionique Détection par conductimétrie	NF EN ISO 21877
Emissions de sources fixes	Concentration en acide fluorhydrique (HF)	Préparation des filtres et des solutions de rinçage par fusion alcaline Traitement des solutions de rinçage et d'absorption Dosage par ionométrie	NF X 43-304
Emissions de sources fixes	Concentration en acide fluorhydrique (HF)	Préparation des filtres et des solutions de rinçage par fusion alcaline Traitement des solutions de rinçage et d'absorption Dosage par ionométrie	NF CEN/TS 17340
Emissions de sources fixes	Concentration massique de poussières	Détermination gravimétrique des poussières sur filtre et solution de rinçage de sonde	NF X 44-052 NF EN 13284-1
Emissions de sources fixes	Détermination de l'indice de pollution acide (H ⁺) ou alcaline (OH ⁻)	Volumétrie	NF X 43-317

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Analyses physico-chimiques			
Qualité de l'air – Emissions de sources fixes			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Emissions de sources fixes	Chrome VI hydrosoluble	Traitement des solutions d'adsorption et de rinçage Dosage par chromatographie ionique	XP X 43-136

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

***Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

- **Essais d'évaluation de la qualité de l'air ambiant (LAB GTA 96)**

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Analyses physico-chimiques			
Essais d'évaluation de la qualité de l'air ambiant (LAB GTA 96)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air ambiant	Concentration des matières particulaires en suspension	Détermination gravimétrique de la matière particulaire collectée	NF X 43-023 Norme abrogée ** (juin 1991)
Air ambiant	Retombées de poussières	Analyse pondérale de la masse de poussières déposées sur les plaquettes de dépôt	NF X 43-007
Air ambiant	Retombées atmosphériques solubles	Masse des retombées	Pesée après évaporation
		Métaux : Antimoine, arsenic, cadmium, chrome, cobalt, cuivre, manganèse, nickel, plomb, thallium, vanadium, mercure	Dosage par ICP/MS
		Mercure	Dosage par SFA
Air ambiant	Retombées atmosphériques insolubles	Masse des retombées	Pesée par gravimétrie
		Métaux : Antimoine, arsenic, cadmium, chrome, cobalt, cuivre, manganèse, nickel, plomb, thallium, vanadium, mercure	Minéralisation et dosage par ICP/MS
		Mercure	Minéralisation et dosage par SFA
Air ambiant	<u>Hydrocarbures aromatiques polycycliques</u> : Benzo(a)pyrene	Extraction par ultrasons et dosage par GC/MS/MS	NF EN 15549
Air ambiant	Particules Diesel (carbone élémentaire et carbone organique) sur PM 2.5 à PM 10	Méthode thermo-optique avec détection FID d'une membrane filtrante	FD CEN/TR 17554 NF EN 16909
Air ambiant	Particules Diesel (carbone élémentaire et carbone organique) sur PM 0.1 à PM 2.5	Méthode thermo-optique avec détection FID d'une membrane filtrante	NF EN 16909

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

***Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

****Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

Portée générale

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Analyses physico-chimiques			
Essais d'évaluation de la qualité de l'air ambiant (LAB GTA 96)			
REFERENCE PORTEE GENERALE	OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE
7	Air ambiant	Composés organiques	Désorption thermique d'adsorbants : - Canister Chromatographie en phase gazeuse – spectromètre de masse
8	Air ambiant	Métaux et métalloïdes	Minéralisation membrane filtrante ICP/MS
9	Air ambiant	Composés organiques (gaz et vapeurs)	Désorption thermique d'adsorbants : - Tube à diffusion passive - Tube de prélèvement actif Chromatographie en phase gazeuse – Détection spectrométrie de masse
10	Air ambiant	Composés organiques (gaz et vapeurs)	Désorption chimique d'adsorbants : - Gel de silice imprégné de 2,4-DNPH (actif et passif) Chromatographie liquide haute performance – Détection UV
11	Air ambiant	Composés minéraux (gaz et vapeurs)	Désorption chimique d'adsorbants : - Tube à diffusion passive Chromatographie ionique – Détection conductimétrie Chromatographie ionique – Détection UV
12	Air ambiant	Gaz	Injection directe Chromatographie en phase gazeuse – Détection par thermo-conduction

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.
La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

- **Mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public (LAB REF 30)**

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Analyses physico-chimiques			
Mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public (LAB REF 30)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air intérieur	Benzène	Désorption thermique du tube à adsorption Chromatographie en phase gazeuse Détection MS	NF EN ISO 16017-2
Air intérieur	Formaldéhyde	Désorption chimique du tube à adsorption Chromatographie liquide à haute performance DéTECTEUR Ultra-Violet	NF ISO 16000-4

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

- Essais d'évaluation de la qualité de l'air intérieur (HP ENV)

Portée générale

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Analyses physico-chimiques			
Essais d'évaluation de la qualité de l'air intérieur (HP ENV)			
REFERENCE PORTEE GENERALE	OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE	PRINCIPE DE LA METHODE
1	Air intérieur	Composés organiques (gaz et vapeurs)	Désorption chimique d'adsorbants : - gel de silice imprégné de 2,4-DNPH (actif et passif) Chromatographie liquide haute performance – Détecteur UV
2	Air intérieur	Composés organiques (gaz et vapeurs)	Désorption thermique d'adsorbants : - Tube à diffusion passive - Tube de prélèvement actif Chromatographie en phase gazeuse – Détection spectrométrie de masse
14	Air intérieur	Composés minéraux (gaz et vapeurs)	Désorption chimique d'adsorbants : - Tube à diffusion passive Chromatographie ionique – Détection conductimétrie Chromatographie ionique – Détection UV

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

- **Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)**

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Essais physiques					
Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Aérosols	Fluide d'usinage Brouillard d'huile	/	Détermination gravimétrique sur membrane filtrante de la fraction collectée Désorption chimique de la membrane filtrante	Metropol M-282 NIOSH 5524
Air des lieux de travail	Aérosols	Poussières non spécifiques	/	Détermination gravimétrique sur membrane filtrante (issue du prélèvement de la fraction totale)	NF X 43-261
				Détermination gravimétrique sur membrane filtrante (issue du prélèvement de la fraction inhalable)	NF X 43-257
				Détermination gravimétrique sur membrane filtrante (issue du prélèvement de la fraction alvéolaire)	NF X 43-259
				Détermination gravimétrique sur mousse (issue du prélèvement de la fraction thoracique, alvéolaire et inhalable)	NF X 43-262
			Poussières de bois <i>(selon l'arrêté du 20 décembre 2004 relatif à la méthode de mesure pour le contrôle du respect des concentrations en poussières de bois dans l'atmosphère des lieux de travail)</i>	/	Détermination gravimétrique sur membrane filtrante de la fraction collectée
Air des lieux de travail	Silice cristalline	Quartz Cristobalite	14808-60-7 14464-46-1	Quantification par diffractométrie de rayons X (prélèvement effectué sur membrane filtrante)	NF X 43-296
				Quantification par diffractométrie de rayons X (prélèvement effectué sur mousse)	NF X 43-295
Air des lieux de travail	Silice cristalline	Tridymite	15468-32-3	Identification par diffractométrie de rayons X (prélèvement effectué sur membrane filtrante)	NF X 43-296
				Identification par diffractométrie de rayons X (prélèvement effectué sur mousse)	NF X 43-295

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Analyses physico-chimiques					
Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aromatiques polycycliques	Benzo[a]anthracène Benzo[b]fluoranthène Benzo[k]fluoranthène Benzo[g,h,i]pérylène Benzo[a]pyrène Chrysène Dibenzo[a,h]anthracène Indéno[1,2,3-c,d]pyrène	56-55-3 205-99-2 207-08-9 191-24-2 50-32-8 218-01-9 53-70-3 193-39-5	Extraction aux ultra-sons de la membrane filtrante Chromatographie liquide à haute performance - Détecteur fluorimétrique	NF X 43-294 Norme abrogée ** (Juin 1995)
Air des lieux de travail	Métaux	Mercure	7439-97-6	Minéralisation du support adsorbant Dosage par spectrométrie de fluorescence atomique	NF ISO 17733
Air des lieux de travail	Composés soufrés	Sulfure d'hydrogène (H ₂ S)	7783-06-4	Désorption chimique de la membrane filtrante imprégnée Spectrophotométrie UV	Metropol M-184

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

****Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Analyses physico-chimiques			
Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air des lieux de travail	Particules Diesel (carbone élémentaire)	Méthode thermo-optique avec détection FID d'une membrane filtrante	NF EN 16909 MétroPol M-436

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Portée générale

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Analyses physico-chimiques			
<i>Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>			
REFERENCE PORTEE GENERALE	OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE	PRINCIPE DE LA METHODE
3	Air des lieux de travail	Gaz et vapeurs	Désorption chimique d'adsorbants et/ou de membrane filtrante : - charbon actif - gel de silice (imprégnée ou non) - tamis moléculaire carboné - résines polyaromatiques - alumine - tamis moléculaire carboné imprégné - membrane filtrante imprégnée ou non Dérivation Chromatographie en phase gazeuse – détecteur FID Chromatographie en phase gazeuse – spectromètre de masse Chromatographie liquide à haute performance – détection UV Chromatographie liquide à haute performance – détection fluorimétrique Chromatographie ionique - Détecteur conductimétrique
4	Air des lieux de travail	Composés minéraux (volatils et aérosols)	Minéralisation des membranes filtrantes et des membranes filtrantes imprégnées Désorption chimique d'adsorbants : - membrane filtrante imprégnée ou non - membrane filtrante et tube de gel de silice imprégné NaOH Chromatographie ionique - Détecteur conductimétrique Chromatographie ionique - Détecteur UV ICP/MS (spectrométrie de masse) ICP/AES (spectrométrie d'émission atomique)
5	Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Minéralisation membranes filtrantes imprégnées ou non ICP/MS (spectrométrie de masse) ICP/AES (spectrométrie d'émission atomique)

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

- **Analyses des gaz présents dans les sols (HP ENV)**

Portée générale

ENVIRONNEMENT / MATRICES SOLIDES / Analyses physico-chimiques			
<i>Analyses des gaz présents dans les sols (HP ENV)</i>			
REFERENCE PORTEE GENERALE	OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE
6	Gaz des sols	Composés organiques	Désorption thermique d'adsorbants : - Canister Chromatographie en phase gazeuse – spectromètre de masse
13	Gaz des sols	Gaz	Injection directe Chromatographie en phase gazeuse – Détection par thermo-conduction

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

- Essais de détermination d'agent chimique dans les espaces clos (HP ENV)

Portée générale

ENVIRONNEMENT / BATIMENT ET MATERIAUX / Analyses physico-chimiques			
Essais de détermination d'agent chimique dans les espaces clos (HP ENV)			
REFERENCE PORTEE GENERALE	OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE
15	Poussières au sol	Métaux et métalloïdes	Minéralisation de supports de collecte imprégnés ou non ICP/MS
16	Poussières au sol	Composés minéraux	Extraction de supports de collecte imprégnés ou non Chromatographie ionique – Détection UV

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **28/04/2023** Date de fin de validité : **31/12/2024**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-6925 Rév. 4.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--